

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE (L'ITIE- GUINEE)

I – INTRODUCTION

Le Vendredi, le 12 Septembre 2014 à 10 heures 40 mn une réunion du comité de pilotage s'est tenue dans la salle des conférences du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Monsieur Sanoussy DABO, Vice-président du Comité de pilotage.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18/07/2014
- Compte rendu des réunions de la commission suivi-évaluation (Niveau d'exécution du PTBA)
- Divers

Déroulement :

Mr Gérard COKER : Bonjour tout le monde. On doit aller assez rapidement en attendant l'arrivée du Président de Séance que j'ai l'honneur de représenter momentanément. L'ordre du jour s'articule sur les trois (3) points précités et on attend vos objections.

En principe la réunion ne devrait pas durer sauf que nous avons une projection qu'on a demandée de faire pour la commission suivi-évaluation.

Pas d'objections, "l'ordre du jour est adopté"

Point II :

Mr Mamadou DIABY : Lecture du Résumé du PV de la Réunion du 18/07/2014.

Les amendements

Mr CISSE Kabinet : Je Voulais juste faire une observation au point relatif à l'intervention de Mr BOCOUM.

"Quand le comité parle de rester sur sa faim" ; c'est comme si les explications données n'ont pas été comprises. Je propose qu'on mette sur la table..."

Mr Mamadou DIABY : Au cours de la réunion dernière, Mr COKER a été très clair en disant à Mr BOCOUM d'être plus clair et plus précis dans son exposé car, on n'a pas compris ce qu'il a dit.

Mais, on peut changer la forme selon votre demande.

Mr Aboubacar Akoumba DIALLO : Je voulais savoir si tous les membres du comité de pilotage sont au courant du décès de la Maman de Dr Ousmane CAMARA. Quand il ya un décès du genre, même s'il n'est porté à l'ordre du jour, on doit l'imposer pour pouvoir remplir une tradition à nous mêmes.

Il serait souhaitable de ne pas abrégé les noms dans les Procès-verbaux car nous ne sommes pas les seuls utilisateurs de nos P.V.

Mr Gérard COKER : Tout le monde n'était pas au courant du décès. Je pense que c'est tout à fait normal que le comité dans son ensemble, soit informé. Nous allons en faire une mention spéciale dans le Procès-verbal et nous présentons toutes nos condoléances à Dr CAMARA.

Je suis d'accord avec Mr Akoumba, qu'on n'abrège pas les noms dans les Procès-verbaux.

Mr Mamadou DIABY : Je pense que quand il ya une réunion, on a un ordre du jour qu'on doit respecter. Néanmoins j'informe Mr Akoumba que sur instructions du Vice-président Mr Sanoussy DABO, une délégation du Comité de Pilotage s'est rendue dans la famille de Dr Ousmane CAMARA pour présenter les condoléances ; et je précise que la défunte était aussi la belle-mère de hadja Aminatou BARRY.

Concernant les abréviations, Mme CAMARA hadja Fanta a pris bonne note et la correction se fera.

Mr THIAM Mohamed Aly : Je pense que Akoumba n'est pas allé en profondeur de ses idées. Le Rituel veut qu'au seuil de la réunion, on observe une minute de silence pour la mémoire de nos morts.

Mr KABA Sidiki : Il fallait mentionner l'objet de la rencontre avec le Premier Ministre dans le résumé qui a été présenté.

Mr Sanoussy DABO : Après la conformité, on devait rencontrer le Premier Responsable de l'ITIE/G qui est le Président du Conseil de Supervision, il s'agit du Premier Ministre. Après la prière du Vendredi passé j'ai pu voir personnellement le Premier Ministre. Il a promis d'être à notre entière disposition dès son retour de voyages. Ceci étant dit, moi je pars en congés à partir du Lundi 15/09 jusqu'au 08/10/2014. Et si l'audience est accordée d'ici

Depuis la conformité de la Guinée, on n'a pas fait de déclaration, aucun d'entre nous n'est passé officiellement devant l'antenne. Cet exercice reste à faire.

Mr Gérard COKER : Nous allons revoir Mr BOCOUM pour être mieux situé sur ce problème de véhicules. Pour la Structure du Secrétariat Exécutif, elle est déjà faite, nous allons en discuter ici. Les trois (3) personnes qui abattent le travail du Secrétariat Exécutif n'ont vraiment pas les moyens, or l'efficacité recherché dans le travail est lié aux moyens, il ne faut pas se leurrer. Mr BOCOUM a parlé en parabole et il ne nous a pas convaincu.

"Procès-verbal adopté après amendements"

Mr Sanoussy DABO : Je demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence pour la mémoire de notre défunte Maman "Amen"

Dr CAMARA Ousmane : Je suis très touché par ce geste. Je dis merci à Akoumba. Je remercie le comité de pilotage à travers le Vice-président qui a immédiatement réagi depuis Kouroussa où il se trouvait. La délégation conduite par Mr DIABY est venue avec une grosse enveloppe nous présenter les condoléances. Encore merci et merci. La défunte était aussi la Maman de Mr CAMARA Alpha Bakar, Ancien Préfet de Fria, ancien professeur. Je transmettrai cette marque de sympathie à toute la famille CAMARA.

Mr THIAM Mohamed Aly : Merci Monsieur le Président, avant d'aborder le sujet qui m'est confié, je veux que désormais celui qui préside une réunion devienne Monsieur le Président et non le vice-président.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des séries de réunions tenues par la Commission **Suivi-Evaluation** en son sein.

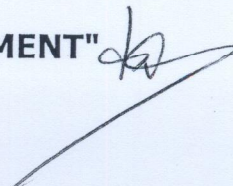
Les jeudi 17/07, Mardi 22/07, Jeudi 07/08 et Mercredi 10/09/2014.

Au cours de ces réunions, il ya eu le partage des informations générales données par le Secrétariat Exécutif quand au déroulement de nos relations avec l'ITIE/Internationale, la revue des travaux effectués par le Secrétariat Exécutif et le Comité de Pilotage. Nous avons débattu des différentes activités inscrites dans notre PTBA avec un examen détaillé. Les priorités classées par mois. Les procès-verbaux de nos travaux sont disponibles, pour être au même niveau d'informations.

Nous avons fait la synthèse à partir de laquelle, vous avez non seulement les observations mais aussi les recommandations et les décisions à prendre.

La parole est à Monsieur **SYLLA René-Maurice**, porte-parole de la commission suivi-évaluation pour les détails donnés sur le PTBA par projection.

"PROJECTION DU DOCUMENT"



Mr THIAM Mohamed Aly : Nous vous remercions de votre attention et nous sommes à l'écoute pour vos observations.

Mr Sanoussy DABO : Je remercie la Commission Suivi-Evaluation pour le travail abattu. Ils ont mérité notre confiance et j'avoue que je n'ai pas été déçu. Je les remercie au nom de l'ITIE/G.

Le débat est ouvert, celui qui prend la parole qu'on le laisse finir sans polémique. Nous allons essayer d'amender le document par consensus.

Quant à moi mon observation est que les points 11 et 12 se rejoignent et veulent dire la même chose. Je souhaite qu'on en fasse **un seul point**.

Mr KABA Sidiki : Il paraît qu'on ne peut pas faire le séminaire avant l'arrivée du conciliateur pour les nouvelles Entreprises qui doivent entrer dans le périmètre ? Je pense que la décision revient au comité de pilotage.

Mr Mamadou DIABY : Concernant les nouvelles Sociétés qui vont entrer dans le périmètre, il y aura l'étude de cadrage et lorsqu'on aura réuni tous les éléments, on soumettra le résultat de l'étude à l'approbation du comité de pilotage, c'est le Comité qui décidera.

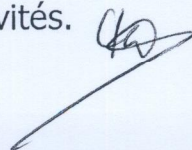
Mr SYLLA Abdoul Karim : Je félicite la Commission pour le travail abattu mais j'ai des séries de préoccupations concernant la non réalisation de certaines activités si cela n'aura pas un impact sur l'efficacité et la performance de nos rapports.

Mr Mamadou DIABY : Il y aura bien sûr un impact puisque nous n'avons pas l'avis de non objection et telles que les choses se dessinent, le rapport ne sera pas prêt pour la fin de l'année 2014.

Mr Sanoussy DABO : Je propose au Comité, compte tenu de la fièvre Ebola, vue la situation sanitaire en Guinée, en tant que membre du comité de riposte de la fièvre Ebola, que nous écrivons à l'ITIE/Internationale, pour dire que la non réalisation de certaines activités ne dépendent pas de notre volonté car les partenaires ne viennent pas.

Mr DIALLO Alpha Abdoulaye : Il faut tirer sur la sonnette d'alarme pour informer officiellement l'ITIE/Internationale de ce qui se passe, juste formaliser. Nous connaissons la liste des activités non réalisées nous joignons un document pour qu'ils sachent que ce n'est pas par inefficacité. La commission suivi-évaluation a bien travaillé.

Mr CISSE Kabinet : On dit que les TDR sont élaborés et transmis aux Partenaires. Je veux savoir quel a été le mécanisme, si ces TDR ont été validés par le Comité de Pilotage ou si c'est le Secrétariat Exécutif seulement qui a géré à son niveau. Il faut être imprégné des activités.



- La présentation est bonne, mais il serait important de recenser les activités non réalisées.
- Il faut améliorer aussi certaines faiblesses.

J'ai constaté que les mois de Novembre et Décembre sont saturés au point de vue activités. Il faut mettre les échéances précises avec les dates. A chaque activité, une date.

Mr Mamadou DIABY : La remarque est pertinente on n'a pas mis les TDR à l'approbation du Comité, même la Commission Suivi-Evaluation avait fait la remarque. Nos bailleurs sont le PAGSEM et le PARCGEF qui sont représentés par les unités de coordination. Ils nous ont demandé de soumettre à l'approbation de leurs experts et lorsque nous aurons la suite on va revoir le calendrier, on va soumettre les TDR au comité de pilotage.

Mr Mamadou Baïlo DIALLO : Si on peut avoir une copie de ce rapport de la Commission du Suivi-Evaluation ? Il ya des choses qu'on peut faire sans les experts donc faisons ces activités pour lesquelles on n'a pas recours à un expert étranger.

Dr Ousmane CAMARA : Il faut s'assurer de la venue des experts sinon il faut avoir des preuves à partir d'un document.

Mr Sanoussy DABO : On ne va pas baisser les bras ; mais les experts quant à leur arrivée, il ne faut pas se leurrer. En écrivant on sonne l'alarme.

Entre les recommandations des Institutions et ce que nous disons il ya un monde qui les sépare.

Hadja Aminatou BARRY : Moi je pense que c'est facile de dire qu'on a pas fait les activités à cause d'Ebola. Il faut le prouver. On va reprendre point par point nos activités non réalisées et je souhaite qu'on fasse sur la base du document concret à partir d'une déclaration des experts eux-mêmes, mais pas par supposition.

Mr Sanoussy DABO : On réalise à l'interne tout ce qui est possible, mais tout ce qui est lié à la venue des experts, reste apparemment hypothétique.

Mr THIAM Mohamed Aly : Qu'on ne se répète pas, tout le monde est d'accord qu'on fasse ce qui est réalisable.

Mr CISSE Kabinet : Les éléments de preuve doivent venir des experts en réponse à nos écrits. S'ils font allusion à la fièvre Ebola, on pourra s'en servir comme preuve.

Mr KABA Sidiki : Quelle est la réaction des bailleurs de fonds concernant les lettres de non objections.

Mr Mamadou DIABY : La Banque Mondiale a donné son accord pour le recrutement du **Consultant National**. Quant à la BAD, nous n'avons pas encore la réponse en ce qui concerne le recrutement du **Conciliateur**. Et, même l'ITIE/Internationale a posé la question si la position de la BAD n'est pas due à la présence de la fièvre Ebola. On a répondu que même si il ya Ebola, le processus continue et on leur à fait des propositions dans ce sens.

Point 4 – Divers

Mr Mamadou DIABY : Le Comité de Pilotage avait demandé à ce que le Secrétariat Exécutif fasse un écrit à toutes les parties prenantes pour informer de la conformité de l'ITIE/G.

Nous avons écrit pour dire merci en joignant les copies de la lettre de déclaration de conformité envoyée par l'ITIE/Internationale.

- Rio Tinto a même répondu par des vives félicitations.
- J'attire l'attention du Comité sur le document de la Société Civile que chacun de nous doit lire pour en débattre à la prochaine réunion.

Je vous informe que Mr SOUMAH suit un séminaire sur les TDR à Kamsar.

Mr DRAME est souffrant.

Mr FALCON est en dehors de la Guinée.

Mr CAMARA Ibrahima Sory est au Tribunal pour répondre à une convocation concernant la chambre des mines.

Hadja Aminatou BARRY : Je veux remercier le Vice-président et tous les membres de l'ITIE/G pour la présence d'une forte délégation de l'ITIE dans ma belle famille pour les condoléances suite au décès de ma belle mère. Encore merci.

Mr Sanoussy DABO : Il ya un plan d'urgence élaboré pour Ebola.

Je demande de réfléchir sur une lettre où on va lister toutes nos activités liées à l'arrivée des experts.

Nous sommes dans un processus, les contraintes sont là, les exigences se multiplient. Il est temps que chacun s'y mette et que nous allons ensemble mettre de l'ordre pour que la Guinée reste **Conforme**.

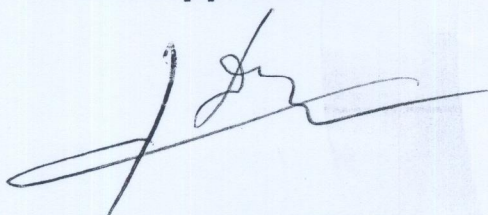
Il faut engager un vrai va-t-en guerre contre la fièvre Ebola, comme l'a si bien

En conclusion :

- *Le comité de pilotage approuve le Procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2014 ;*
- *Le comité félicite la Commission Suivi-Evaluation pour la qualité de son travail. Il invite par conséquent ses membres et le Secrétariat Exécutif à ne pas baisser le bras et à fournir les efforts nécessaires pour réaliser toutes les activités réalisables au cours de ces derniers mois de l'année 2014.*
- *Il invite également le SE à réunir tous les éléments de preuve pour toutes les activités qui ne peuvent pas être réalisées à cause de l'épidémie d'EBOLA ;*
- *Le comité présente ses sincères condoléances à Docteur Ousmane CAMARA à l'occasion du décès de sa mère qui est en même temps la belle mère de Hadja Aminatou BARRY.*

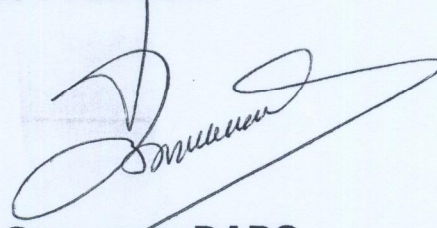
Séance Levée à 11h 45min

Le Rapporteur



Mr Mamadou DIABY

Le Président



Mr Sanoussy DABO